



LA DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT
RECRUTE

**Un Directeur adjoint en charge du service Aménagement (H/F)
(Cadre d'emplois des Attachés ou ingénieurs - catégorie A)**

Au sein de la Direction de l'Urbanisme et de l'aménagement, sous la responsabilité de la Directrice, vous pilotez le service aménagement qui se compose de 4 agents, et venez en soutien de la directrice sur l'encadrement et le pilotage de l'ensemble de la direction (17 agents). A ce titre, vous assurez le suivi des opérations d'aménagement en cours et à venir (Lisière Pereire, Site de l'Hôpital, Clos de Buzot 2, zone AURm notamment). Vous pilotez la politique du foncier et celle du logement prospectif. Dans une approche globale intégrée en toute transversalité, vous assurez **en propre** la partie conception urbaine à travers la maîtrise des logiciels dédiés (Autocad, Photoshop, Sketchup).

Activités principales :

- Aménagement opérationnel : suivi des projets d'aménagement Lisière Pereire, Site de l'Hôpital, Clôs de Buzot 2, zone AURM,
- Foncier : suivi foncier (DIA), préemption, promesses de vente et cessions, biens sans maître, atlas du logement ancien,
- Habitat et logement : SRU/triennales, atlas du logement prospectif, charte promoteur, suivi des procédures périls et ravalement, pré OPAH sur le centre ancien,
- Réflexion urbaines et prospective : conception en interne d'études urbaines conçues comme des outils d'aide à la décision politique (diagnostic, programme et projet),
- Planification : Evolution des documents de planification de la collectivité : PLU, RLP, PSMV du SPR,
- Travail transversal avec les Directions associées : Cabinet, Espace public, Patrimoine Immobilier, Numérique, Finances, Marchés publics, Juridique.

Profil :

Diplômé en architecture, renforcé par une expérience ou une formation complémentaire en urbanisme, aménagement ou ingénierie immobilière, vous avez l'expérience du travail en mode projet autour des thématiques du foncier et du logement. Vous savez animer une équipe pluridisciplinaire et vous connaissez l'univers des collectivités territoriales.

Rémunération :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prise en charge des frais de transports en commun à hauteur de 50% + possibilité de bénéficier des prestations d'action sociale du CNAS, de la mutuelle et du régime de prévoyance.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être adressées par mél à :

Monsieur le Maire

recrutement+amenagement@saintgermainenlaye.fr